

## ADMINISTRATION

### AUTORITÉS ADMINISTRATIVES INDÉPENDANTES ET ÉTABLISSEMENTS SOUS TUTELLE

AFSSAPS  
Agence française de sécurité sanitaire des produits de santé

**Décision DG n° 2008-300 du 20 novembre 2008 portant nomination d'un expert auprès  
du groupe d'experts sur les recherches biomédicales portant sur les dispositifs médicaux**

NOR : *SJSM0831207S*

Le directeur général de l'Agence française de sécurité sanitaire des produits de santé,  
Vu le code de la santé publique, notamment les articles L. 1123-8, L. 1123-9, L. 5311-1, L. 5311-2 et  
R. 5211-37, D. 5321-7 et suivants ;  
Vu la décision DG n° 2002-89 du 4 octobre 2002 portant création à l'Agence française de sécurité  
sanitaire des produits de santé d'un groupe d'experts sur les recherches biomédicales portant sur les  
dispositifs médicaux ;  
Vu la décision DG n° 2008-14 du 31 janvier 2008 portant nomination d'experts auprès du groupe  
d'experts sur les recherches biomédicales portant sur les dispositifs médicaux,

Décide :

Article 1<sup>er</sup>

M. Miro (Luis) est nommé expert auprès du groupe d'experts sur les recherches biomédicales  
portant sur les dispositifs médicaux à titre complémentaire pour l'année 2008.

Article 2

Le directeur de l'évaluation des dispositifs médicaux est chargé de l'exécution de la présente  
décision, qui sera publiée au *Bulletin officiel* du ministère de la santé.

Fait à Saint-Denis, le 20 novembre 2008.

*Le directeur général,*  
J. MARIMBERT